



**RAPPORT DES ACTIVITES DE
L'ASSOCIATION DES LICENCIES ET MASTER
EN NOTARIAT
« ALN »
POUR L'ANNEE 2024**



MOT D'INTRODUCTION

Barbara PREBENNA
PRÉSIDENTE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Bonjour à tous,

Pour commencer, je m'attellerais à rassembler de manière succincte le calendrier de cette année avant de laisser la parole à chaque administrateur eu égard à sa commission.

Cette année 2024 a été pour l'ALN, l'occasion de confirmer de nombreux évènements mis en place les années précédentes mais également de mettre en place de nouveaux évènements et/ou de multiplier certaines d'entre eux.

Nous avons débuté l'année avec l'organisation du concours blanc, qui s'est déroulée, comme habituellement par une phase écrite et une phase orale. Les retours sur ces évènements sont toujours plus que positifs, grâce à un panel diversifié d'interrogateurs et « d'animateurs » (Notaires, Professeurs, Coach en développement, etc.) et la possibilité de se confronter à une mise en situation se rapprochant au mieux de ce qui attendra les futurs candidats.

A la fin mars, pour clôturer la première période studieuse de l'année, nous sommes partis en Team Building au Domaine des Sarts, à Ohey. Cela nous a permis de resserrer davantage les liens entre les administrateurs mais également d'apprendre à mieux connaître nos nouveaux administrateurs, dans un contexte plus décontracté.

Nous avons poursuivi l'année avec l'organisation de nos apéros de printemps (Liège, Hainaut et Bruxelles). Les apéros sont pour nous l'occasion de permettre à chaque province de participer à nos évènements en se rendant au plus proche de leur lieu de travail mais également pour nous de passer un moment plus privilégiés avec chacun, permettant de discuter et d'échanger, plus aisément. Ces différents apéros ont eu un succès certain.

Pour ne pas perdre notre côté sérieux, nous avons également eu notre premier Workshop repris d'Étude à Namur (suivi à la rentrée par deux autres Workshop à Louvain-La-Neuve et Bruxelles). Le Workshop est un évènement qui chaque année rencontre son succès. Au vu de la demande, nous avons organisé 3 workshop cette année, cependant, le dernier, eu égard à la multiplication de divers évènements à la même période, a perdu en participants. Nous avons convenu de continuer dès lors comme à l'accoutumé avec deux Workshop dans deux provinces différentes, afin d'accroître l'accessibilité de l'évènement.

Après les vacances d'été, nous avons organisé un nouvel évènement : la soirée de rentrée de l'ALN.

Suite au succès des 30 ans, et à la demande de nos membres, nous avons décidé d'organiser à l'avenir en début d'année une soirée permettant à chacun de se retrouver dans un cadre plus festif, après la pause estivale.

Le mois d'octobre s'est poursuivi avec la journée collaborateurs. Cet événement s'adresse aux jeunes entrant dans le Notariat. Cette formation leur permet d'acquérir certaines compétences dans la gestion des outils informatiques utilisés dans le Notariat ou encore d'appréhender certains documents/outils utilisés dans le Notariat mais également avoir un partage d'expérience de collaborateurs sur diverses matières. Cet événement rencontre non seulement le souhait des nouveaux collaborateurs mais également celui des patrons. De notre côté, cela s'avère idéal pour accrocher de nouveaux membres et de leur faire découvrir en quoi consiste l'ALN.

En novembre, nous avons organisé notre traditionnel colloque annuel. Cette année celui-ci a porté sur la Planification au sens large. Comme toujours, le côté pratique du colloque, les orateurs de qualité, le présentiel et l'apéro final ont su conquérir un nombre importants de participants. Celui-ci a été à la hauteur de nos attentes. Les retours positifs nous ont permis de confirmer notre ressenti.

Pour terminer l'année, nous avons allié l'utile à l'agréable, en organisant notre formation comptabilité, et en finissant sur l'apéro d'hiver à Namur. La qualité des exposés de la formation comptabilité est à souligné. Un nombre importants de participants étaient présents et ont relevé l'intérêt pour ce type d'évènement en vue de la préparation du concours. Enfin l'apéro de Namur a permis à tous nos membres de prendre une bouffée d'air frais en cette fin d'année chargée et de se retrouver une dernière fois avant les fêtes de fin d'année.

En parallèle de ces différents événements, les administrateurs de l'ALN sont également investis dans les institutions notariales au travers de leur participations à différentes commissions du Conseil Francophone (Bureau, commission, formation) et au COBRA.

Je tenais à remercier chacun des administrateurs pour leur travail fourni cette année. Malgré les vies bien remplies de chacun, alliant boulot et vie privée, les administrateurs s'investissent toujours avec envie et détermination dans l'organisation de chacun des événements, faisant vivre et perdurer notre belle association.

Enfin, je terminerais en soulignant la réelle complicité et amitié qui lient les administrateurs. Une bande d'inconnus venant de part et d'autre, a fait place à une équipe soudée, pouvant dans chaque situation qui se présente : s'aider, s'épauler et s'encourager. De cette équipe soudée sont nées de formidables amitiés qui, j'en suis convaincue, se poursuivront après l'ALN. Merci pour tout mais surtout pour ça !

AGENDA DE L'ANNÉE

Agenda des activités 2024

- La préparation à l'épreuve écrite du concours : samedi 03 février 2024
- Le week-end team building du conseil d'administration : les 29, 30 et 31 mars 2024
- La préparation à l'épreuve orale du concours : 10 avril 2024
- Le workshop reprise d'étude organisé à Namur : 16 mai 2024
- Apéro de l'ALN de Liège : le 23 mai 2024
- Apéro de l'ALN dans le Hainaut : le 13 juin 2024
- Apéro de l'ALN de Bruxelles : le 20 juin 2024
- Soirée de rentrée de l'ALN : 06 septembre 2024
- Workshop reprise étude :
- Journée du collaborateur à Bruxelles : 04 octobre 2024
- Le colloque à Louvain-la-Neuve : 07 novembre 2024
- Workshop reprise étude LLN BELFIUS : 19 novembre 2024
- La formation en comptabilité : 16 décembre 2024
- Apéro au marché de Noël de Namur : 19 décembre 2024
- L'Assemblée générale de l'ALN : vendredi 10 janvier 2025

COLLOQUE - ORGANISATION SCIENTIFIQUE

FLORENCE BODSON – OLYMPE PIERARD – MARIE SPITAEELS

Le colloque a été une belle réussite cette année avec de nombreux retours positifs.

Le colloque a lieu à l'Aula Magna généralement entre octobre et novembre.

Il y a lieu de faire attention pour l'année prochaine concernant le timing des orateurs.

COLLOQUE - ORGANISATION PRATIQUE

LAURENCE BAGUETTE – ELISABETH VAN LANCKER

Comme chaque année, l'Association des Licenciés et Master en Notariat a organisé son colloque annuel qui devient de plus en plus attendu et encensé.

D'un point de vue pratique, nous nous sommes essentiellement basés sur la réussite de l'organisation de l'an dernier.

Petit bémol au niveau de la date choisie cette année : le colloque tombait en même temps que l'AG du Luxembourg. La date devrait donc sans doute est transmise plus tôt aux différentes chambres, afin que chacun puisse mieux s'organiser.

Nous avons choisi de faire le colloque dans le même endroit que les années précédentes, à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve, afin que le lieu soit central par rapport aux collaborateurs et notaires venant de partout de Région Wallonne et Bruxelles. La collaboration avec le personnel de la salle est toujours aussi efficace et appréciable. Ceux-ci se chargent de réceptionner les livres livrés par Larcier la veille, et de tout mettre en place d'un point de vue logistique (vestiaires, préparation de la salle, matériel disponible, etc) le jour J.

Nous avons choisi, comme l'an passé, le traiteur « La Cerisaie », basé à Wavre, pour la restauration de l'évènement et dont nous avons apprécié le professionnalisme du personnel et la qualité des produits. Nous restons un peu sur notre faim, tant pour la qualité que pour la quantité des produits, qu'au niveau de la gestion de l'évènement. Voici donc un point à rediscuter pour le prochain colloque.

Enfin, nous avons pu convier nos orateurs pour les remercier de leur participation au restaurant la Table L à Louvain-la-Neuve, une chouette soirée dans un beau cadre pour clôturer cette journée réussie.

COMMISSION EVENTS

MATHILDE DE LAVELEYE-FANNY LAVARRA-OLIVIER VANDER BORGHT

L'objectif de la commission est d'organiser des événements tant pour les administrateurs que pour les membres afin qu'ils se rencontrent dans une ambiance décontractée.

L'objectif de la commission est d'organiser des événements tant pour les administrateurs que pour les membres afin qu'ils se rencontrent dans une ambiance décontractée. Ces événements permettent d'apporter une cohésion et une bonne entente au sein du CA. Pour les collaborateurs et notaires, ces événements sont l'occasion de tisser des liens en dehors de l'étude et de découvrir d'autres aspects du notariat.

Les principaux événements organisés par la commission cette année sont les suivants :

1/ Week-end Teambuilding/détente (du 29 au 31/03/2024):

Cette année, le traditionnel week-end de teambuilding pour les administrateurs s'est tenu au Domaine Sur les Sarts à Ohey.

Au programme chargé et sportif :

- Vendredi 29 mars 2024 :

Arrivée des entre 19h00 et 20h00 ;

Repas préparé par l'équipe et soirée/atelier cocktails pour détendre l'atmosphère.

- Samedi 30 mars 2024 :

Grasse matinée et brunch afin de se réveiller dans la bonne humeur et faire le plein d'énergie pour affronter les activités du jour ;

Après-midi parcours sensation et d'équilibriste dans le parc Adventure Valley de Durbuy ;

Repas du soir gastronomique au restaurant du gîte.

- Dimanche 31 mars 2024 :

Petit déjeuner et rangement pour les derniers survivants

2/ Soirée de rentrée de l'ALN (06 septembre 2024)

Pour la deuxième année consécutive, l'ALN organisait sa soirée de rentrée à l'aérodrome de Temploux avec la participation des collaborateurs et notaires.

Au programme, apéro-dinatoire, repas assis, suivi d'une soirée dansante.

Les moments les plus magiques ont été capturés par une photographe.

3/ Apéros de l'ALN

Chaque année, l'ALN organise des apéros/afterwork en toute convivialité dans les différentes provinces du pays (Hainaut, Bruxelles, Namur, Liège, Brabant wallon) pour que les collaborateurs et notaires puissent se rencontrer et échanger.

LA JOURNEE DU COLLABORATEUR

JUSTIN BOGAERT – OLIVIER VANDER BORGHT

Il s'agit de la troisième édition de cet évènement, lancé l'année 2022, ayant pour objectif de rassembler en priorité les collaborateurs nouvellement engagés et les aider à acquérir les meilleurs réflexes pour débiter leur carrière mais également créer du lien entre tous.

Celle-ci a consisté en une journée complétée de formation, organisée à Bruxelles le 04 octobre 2024 toujours au Comet Center.

Le programme était le suivant :

A partir de 8h30	Accueil et petit-déjeuner
9h30 à 10h45	Programmes informatiques
10h45 à 11h00	<i>Pause</i>
11h00 à 11h35	ING
11h40 à 12h15	Certinergie
12h20 à 12h55	Fédération des notaires
13h à 14H30	Pause midi
14h35 à 15h10	Dossiers immobiliers
15h10 à 15h45	Dossier de succession
15h45 à 16h	Pause
16h à 16h30	Organisation et communication
16h30 à 17h00	Stage et Concours

Nous avons pu compter sur le soutien de nos sponsors et de la Fédération des notaires. Les formations de l'après-midi ont été données par des administrateurs de notre association, ce qui représente aussi une belle opportunité pour ceux-là. Les présentations par les administrateurs et autres collaborateurs donnent un retour direct de leur pratique notariale aux jeunes et les conseils sont bien ciblés aux besoins des participants.

La journée a réuni une quarantaine de participants, soit environ le même nombre qu'en 2022 et 60-70% de l'édition 2023. La communication a été principalement destinée aux notaires, ce qui semble être une stratégie payante.

Il est proposé de poursuivre l'organisation de cette journée tout en réfléchissant au remplacement d'une ou deux présentations du matin.

AIDE AU CONCOURS

AUDREY DELATOUR – ELISABETH
VAN LANCKER

Chaque année, c'est le même vent de panique qui souffle dès que se profile l'épreuve écrite du concours... Branle-bas de combat chez tous les aspirants candidats-notaires, qui se lancent pour la première fois ou qui réitèrent l'expérience.

Chacun gère son stress et sa préparation comme il le veut, ou plutôt comme il le peut, en solo ou à plusieurs.

Bien que l'ALN n'ait pas la technique pour réussir à tous les coups, ses administrateurs s'efforcent d'être à l'écoute des participants, de les épauler, de les guider, et de les accompagner vers cette épreuve ultime. Voici un bref aperçu des propositions concrètes formulées et/ou organisées en 2024 par l'ALN.

1. Aide à l'épreuve écrite ou « concours blanc »

L'activité a eu lieu le samedi 3 février 2024, et une trentaine de membres se sont prêtés au jeu. Les questionnaires ont été préparés par des membres de l'ALN, des candidats notaires, des notaires récemment nommés mais également par des professeurs, assistants et avocats.

La préparation du questionnaire et l'élaboration du correctif nécessite un travail précis et rigoureux, nécessitant une mise en page soignée de même qu'une compilation claire et précise des diverses questions reçues.

L'objectif du concours blanc est de compiler toute une série de questions d'un niveau semblable à celles posées lors du concours officiel.

L'ALN tente de guider ses membres vers la réussite de cette épreuve en sensibilisant les participants aux difficultés rencontrées, telles que la gestion du temps, la découverte de questions inattendues, la précision des réponses à apporter, l'utilisation du code dans un contexte de stress et de pression.

Les participants à ce concours blanc s'exercent à gérer au mieux leur temps, à repérer les éléments essentiels et à aller droit au but dans leurs réponses, à mieux structurer leur développement et apprennent parfois à choisir les questions auxquelles ils n'auront pas le temps de répondre.

Cette année 2024, le concours blanc a été organisé dans l'auditoire Montesquieu à l'UCL. Nous avons reçu des échos positifs de la part des participants. A la demande de nos membres l'examen blanc et le correctif a été posté sur notre site.

2. Préparation au concours oral – gestion du stress

Cette année encore, l'ALN a pu organiser l'épreuve orale pour le concours blanc qui s'est tenue le mercredi 10 avril 2024 en après-midi.

L'activité s'est tenue chez Burogest à Namur.

La séance a d'abord commencé par une formation en communication donnée par la société Ricochet ensuite les participants ont été divisés en deux groupes, chapeauté par un administrateur de l'ALN, un expert en communication de la société Ricochet et par 4 interrogateurs qui étaient des notaires et/ou des professeurs d'université.

3. Coaching personnel

Cette année, l'ALN a innové en proposant un coaching individuel à ses membres pour préparer au mieux l'épreuve orale. Ce coaching a été encadré par un expert en communication. Chaque participant a eu l'opportunité de bénéficier d'un accompagnement individuel, adapté à ses besoins spécifiques. Au programme : conseils pratiques, simulations d'épreuves, et retour constructif pour permettre à chacun de maximiser ses chances de réussite.

L'objectif de cette initiative était clair : offrir aux candidats des outils concrets pour surmonter le stress et renforcer leur confiance en eux.

Les retours ont été très positifs, les participants ont souligné l'utilité des conseils reçus et l'approche personnalisée qui a permis de répondre à leurs attentes et de les préparer efficacement à cette épreuve décisive.

Ce type d'initiative s'inscrit dans une volonté plus large d'accompagner le plus possible nos membres en leur donnant les moyens de réussir.

FORMATION COMPTABILITÉ

FLORENCE BODSON – FANNY
LAVARRA

Cette formation est réservée aux membres de l'ALN afin de pouvoir permettre aux participants de se former à la comptabilité notariale souvent peu exercée durant le stage et de permettre aux membres de poser leurs questions et de privilégier l'interaction avec des experts-comptables.

Cette matière, souvent considérée comme indigeste par de nombreux collaborateurs juridiques, est pourtant essentielle au fonctionnement d'une étude et est également indispensable que ce soit pour la préparation du concours en notariat ou lors d'une reprise d'une étude.

Au cours de l'après-midi de formation, il est abordé plusieurs points pratiques spécifiques de la comptabilité notariales grâce aux explications des orateurs. Cette année encore, nous avons fait appel à deux experts-comptables et conseillers fiscal auprès de Fidunot, à savoir Monsieur Pierre de Vriese et Monsieur Christophe Evrard, afin de présenter au mieux cette formation.

Nous avons organisé cette formation au Burogest Office Park à Namur. 50 personnes étaient présentes.

Les orateurs nous ont proposé le programme suivant :

1. Éléments de comptabilité notariale (Lecture des textes légaux spécifiques au notariat).
2. Mécanisme comptable et structure du bilan (Actif/Passif – Débit/Crédit).
3. Notions de base TVA en lien avec l'activité notariale (Théorie + exemples pratiques)
4. Lecture du Plan Comptable du Notariat
5. Analyse d'une fiche client (ligne du temps de la comptabilisation des actes + applications pratiques)
6. Analyse des articles du Code de déontologie en lien avec la comptabilité notariale
7. Analyse d'une situation mensuelle (notion de disponible minimum) + Particularités des comptes de qualité (Tiers et rubriqués)

Au cours de presque 5 heures d'exposé, nous avons également prévu une pause gourmande à 16h et ça a été l'occasion pour eux de discuter avec les orateurs.

En conclusion, nous avons été heureux de pouvoir à nouveau proposer cette formation à nos membres, formation qui, a rencontré un grand succès.

STAGE

MATHILDE DE LAVELEYE

Cette commission a pour principal objectif d'organiser une activité destinée à recruter des membres et à attirer les nouveaux membres à cette activité en vue de les intégrer dans l'association.

Nous sommes donc intervenus pour présenter l'ALN aux futurs diplômés du Master en Notariat.

Habituellement, la Commission stage se rend également dans chaque auditoire des futurs diplômés du Master en Notariat de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve, de l'Université Libre de Bruxelles et de l'Université de Liège afin de présenter l'ALN, à l'aide notamment d'un power point.

CANDIDATS-NOTAIRES - COMITÉS D'AVIS

LOUISE HENRY

1. Objectifs

Dans chaque province, un comité est composé afin d'émettre des avis destinés à la commission de nomination.

Ce comité est composé de quatre notaires et d'un candidat-notaire siégeant pour un an. Par ailleurs, pour chaque membre, un suppléant est désigné.

L'ALN a donc pour mission de :

- présenter au Ministre de la Justice des candidats-notaires en tant que membres effectifs et membres suppléants pour les comités d'avis de chaque province ;
- renouveler la désignation des candidats-notaires qui sont d'accord de prolonger leur mandat, sachant que celui-ci est renouvelable trois fois maximum ;
- mettre fin à la désignation des candidats-notaires qui ne rentrent plus dans les conditions pour siéger au sein de chaque comité d'avis.

Le Ministre de la Justice désigne les nouveaux membres candidats-notaires, renouvelle les mandats des candidats-notaires déjà membres et met fin à la désignation des candidats membres ne rentrant plus dans les conditions nécessaires, par le biais d'un arrêté ministériel.

2. Liste des candidats-notaires membres effectifs et suppléants (voir tableau annexe)

3. Liste des candidats-notaires membres des comités d'avis

Au 1^{er} janvier 2024, la liste des mandataires proposés par l'ALN était la suivante :

Tableau – nomination comité d'avis

NOM	PRENOM	EMPLOYEUR
BRISON	Corinne	de Paul de Barchifontaine Thibaut
BUGGENHOUT	Alexandre	de Paul de Barchifontaine Thibaut
CASSART	Véronique	Doicesco Paul-Alexandre
DE BLIECK	Hélène	Balthzar Philippe & Van Bilsen Géraldine
FRANCOIS	Alexia	Massinon Véronique
GASPAR	Justine	Perleau Amélie

GOFFAUX	Fanny	Demblon Valentine & Coulier Sophie
HENRARD	Amadine	Georges Marie-Fance & Dekeyser Benjamin
HUGARD	Maude	Ravet Louis
RANSQUIN	Jérôme	Debouche Pierre-Alexandre
RUFFALDI	Vincent	Gigot Geneviève & Decuir armelle
VANDAMME	Catherine	Charpentier Maximilien
VANMANSART	Stéphanie	Indépendante

COMMUNICATION ET RESEAUX

AUDREY DELATOUR – LAURENCE
BAGUETTE

Depuis deux ans, l'ALN tente de mettre l'accent sur sa visibilité sur les réseaux sociaux. C'est pourquoi il a été créé une commission spécifique, dont le but est de communiquer plus facilement et à plus large échelle.

Cette année, la communication a essentiellement été faite sur les réseaux Instagram et Facebook pour les différents événements. Ces canaux de communication ont également permis aux membres de communiquer directement avec le conseil d'administration via les messageries desdites applications.

La communication pour les événements plus corporate, tels que le workshop reprise d'étude et le colloque, ont également été faites sur le réseau LinkedIn afin de viser un public plus spécifique.

Le principe de poster une publication pour prévenir des événements ou informations à ne pas manquer (exemple : réduction sur les codes Larcier) et de faire des rappels via des story postées régulièrement est assez efficace.

La collaboration avec la commission de Webmaster est essentielle pour l'organisation des inscriptions et la visibilité des événements. De plus, la commission communication permet d'être en contact tout au long de l'année avec chacun des membres du CA organisateurs des différents événements de l'ALN et permet une collaboration active et efficace.

WORKSHOP

JUSTIN BOGAERT – ROBIN RENGUET

Cette année, l'Association des Licenciés et Master en Notariat a organisé, en collaboration avec les banques Belfius et ING, le workshop « Reprise d'étude et association » qu'elle propose depuis plusieurs années afin d'éclairer les candidats-notaires et futurs candidats sur les différents aspects liés à la reprise d'une étude ainsi que d'informer les candidats-notaires ou notaires désireux de s'associer des modalités d'association.

Pour la première fois, nous avons organisé trois éditions de la formation : deux à Namur et une à Louvain-la-Neuve.

Les orateurs nous ont proposé le programme suivant, dans un timing plus ou moins respecté en fonction de l'édition :

- o Chambre Nationale des notaires : Monsieur Benoît Beeldens
- o FedNot – Go for Management :
- o Fidunot : Messieurs Pierre De Vriese et Christophe Evrard
- o Banque
- o Témoignage d'un notaire récemment nommé
- o UCM
- o Walking diner & networking

En conclusion, ces formations ont rencontré un grand succès et nous avons reçu de nombreux remerciements pour avoir maintenu cette formation, probablement de futurs candidats au concours notarial.

EDITEURS JURIDIQUES & SPONSORS

THOMAS CSIK – OLYMPE PIERARD

EDITEURS JURIDIQUES

L'ALN a tissé, depuis de nombreuses années, des liens étroits avec les principaux éditeurs juridiques.

Editions Larcier

Les Editions Larcier constituent le partenaire privilégié de l'ALN. Larcier a en effet édité l'ensemble des ouvrages publiés dans le cadre du colloque annuel.

Cette année encore, les commissions « Editeurs juridiques » et « Colloque – Aspects scientifiques » ont collaboré avec l'éditeur afin d'organiser notre colloque, et d'en publier les actes dans un ouvrage pratique qui constituera, l'ALN l'espère, un ouvrage de référence pour les praticiens.

Les membres de l'ALN en ordre de cotisation bénéficient en outre :

- Du Code du Notariat à jour pour un prix réduit ;
- D'une sélection d'ouvrages qui intéressent la pratique notariale à prix préférentiel.

Cette année, une liste d'ouvrage mise à jour a été obtenue et les modalités de commande de ces ouvrages ont été revues.

Editions Anthemis

Anthemis est également un éditeur juridique important pour la pratique notariale au vu de la qualité des ouvrages publiés.

Nous avons relancé ce partenariat afin d'obtenir une liste d'ouvrage sur lesquels nos membres bénéficient d'un prix réduit.

Cette liste et les modalités de commande seront disponibles courant du mois de janvier 2022 sur notre site internet.

SPONSORING

Depuis de nombreuses années, l'ALN a conclu des partenariats de *sponsoring* afin de permettre aux acteurs du monde notarial d'interagir avec nos membres tout en nous permettant de pérenniser nos activités.

Sont notamment à nos côtés : Fidunot et ING qui fournissent une aide précieuse dans l'organisation de « Workshop reprise d'étude » et la « Formation comptabilité ».

Cette année, il avait été décidé de proposer aux sponsors d'étendre la collaboration au delà d'un soutien financier et de participer à l'organisation d'activités.

Nous avons donc pu compter sur la participation, en tant que sponsors du colloque, des fournisseurs de logiciel de gestion d'étude, à savoir Data le groupe Septeo, société-mère des programmes SuperCollaborateur et iNot, et d'autre part la société SDP, qui commercialise ActaLibra. Ont en outre répondu à nouveau présent les entreprises Coutot Roehrig, Certinergie et ING.

En outre, pour répondre à la volonté d'étendre la collaboration, des représentants des trois logiciels informatiques, Certinergie et ING sont intervenus lors de notre journée du collaborateur organisée le 04 octobre

2024.

THOMAS CSIK – RAPHAEL LEBEAU

Le Webmaster à un rôle central au sein du conseil d'administration.

Il se voit confier non seulement l'ensemble des missions informatiques (gestion et développement du site, automatisation des procédures, création des évènements scientifiques et récréatifs, etc...), mais également la responsabilité de l'envoi des newsletters aux membres et des publications sur le site (évènements, offres spéciales, etc...).

Ces missions lui permettent véritablement d'être au cœur de l'activité de l'ALN, étant fréquemment en contact avec les différentes commissions et le bureau (ex. les newsletters sont réalisées par le membre de la commission concernée et/ou par le Président de l'ALN, avant d'être envoyées au Webmaster qui se chargera de les diffuser auprès des membres).

En outre, le webmaster a une place importante vis-à-vis des membres, puisque c'est lui qui gère l'adresse mail « webmaster@e-aln.be ». Il est en première ligne pour recueillir les problèmes techniques que peuvent vivre les membres. Il est donc essentiel que le Webmaster reste attentif tout au long de l'année à ses mails et réponde quotidiennement aux différentes demandes des membres.

Enfin, le Webmaster s'occupe de la création d'adresses mails spécifiques à chaque administrateur, commission, événement, etc., bien souvent en début d'année. Néanmoins, si un administrateur venait à changer d'adresse mail, il en informe le Webmaster qui fait alors le nécessaire en vue d'effectuer ledit changement dans les bases de données. Le programme de configuration de ces adresses est le suivant : www.one.com

Il est aidé par un informaticien professionnel, Philippe Everaert - Co-Founder and Digital Innovation Strategist, pour les aspects plus techniques qu'il rencontrerait dans le cadre de son mandat.

Voici les coordonnées de Philippe (informaticien et créateur de ce nouveau site) :

Adresse: The Ark Agency | Rondenboslaan, 21 | 1652 Alsemberg Belgium

E-mail: Philippe@the-ark.agency |

Website Theark.agency

Tel.: +32 476/57.85.60.

Il faut préciser que le contrat qui nous lie avec Philippe contient actuellement la formule suivante : Nous payons actuellement un forfait. Ce forfait comprend une facture annuelle de 20h ventilée de la manière suivante : - 3h de maintenance (1h tous les 4 mois pour la mise à jour des extensions et réglages de celles-ci) - 17h d'interventions à 40€ HTVA de l'heure.

Cette année, grâce à Philippe et aux membres du Conseil d'Administration, nous poursuivons l'informatisation des mécanismes de facturation (avec des hauts et des bas). L'un des prochains objectifs de la commission sera certainement de poursuivre l'amélioration de la facturation & du site en lui-même (esthétique & dynamique)

Pour conclure, le rôle du Webmaster s'exerce tout au long de l'année, à travers la mise à jour régulière du site Internet, l'envoi tout aussi régulier de Newsletters, la réponse aux questions des membres, etc...

RENCONTRE ALN-VLN

ROBIN RENGUET

Cette année encore, nous avons décidé de profiter de l'organisation de l'apéro d'été à Bruxelles pour faire notre activité ALN – VLN.

Cela permet de gonfler un peu le projet et le budget puisque deux activités sont rassemblées en une.

Cette année, nous avons pris contact avec le bar du Marché à Place Flagey pour organiser un afterwork.

Les participants ont été très nombreux, de l'ALN avec contrairement aux années précédentes, une absence des membres de la VLN.

Il sera important de recontacter en début d'année la VLN afin de maintenir la bonne collaboration entre nos associations.

SECRETARIAT

CELENA DELLI SANTI

Le secrétaire fait partie du bureau avec le Président, le Vice-Président et le Trésorier. A ce titre, il est tenu informé au premier plan de tout ce qui concerne l'association. Le rôle du secrétaire consiste principalement, en collaboration avec le Président, à rédiger, corriger et relire les procès-verbaux du conseil d'administration. Il doit également réserver la maison des Notaires à Namur pour la tenue des conseils d'administration ainsi que le restaurant ayant lieu par après (la meilleure partie)

Il veille également à la bonne tenue et planification de l'agenda des diverses activités organisées par l'association. Il s'assure de la bonne communication des dates utiles aux membres de l'association et du conseil d'administration.

VICE-PRESIDENT

Louise HENRY et Antoine PRAILE

Cette année, en tant que duo de Vice-Présidents, on a vécu une belle aventure ! Notre mission principale a été de soutenir la Présidente et de l'aider à gérer les nombreuses activités/commissions de l'Association. À deux, on a pu se répartir les tâches et alléger sa charge de travail, ce qui a permis à tout le monde de souffler un peu, de bosser dans une ambiance détendue mais tout aussi efficace.

On a formé une équipe de choc, et ça a super bien fonctionné !

Le moment fort de l'année ? Sans hésitation, la soirée de rentrée ! C'était une première, et quelle réussite !

Vous étiez nombreux à venir partager ce moment avec nous, et l'ambiance était au top. On est super contents de voir que cet événement a rassemblé autant de monde et qu'il a été apprécié par tous. On a déjà hâte de remettre ça en 2025 pour que cette soirée devienne un rendez-vous incontournable de notre Association.

Bref, cette année a été un vrai plaisir à vivre en tant que Vice-Présidents. On tient à remercier tout le monde pour l'énergie, l'enthousiasme et le soutien. On est impatients de continuer cette belle aventure avec vous et de voir ce qu'on pourra accomplir ensemble l'année prochaine !

GROUPE DE TRAVAIL

ROBIN RENGUET

Cette commission a été créée en 2022 et rencontre un succès tel (plus de 55 participants cette année) que nous devons trouver des coachs aux quatre coins de la Belgique et cela n'est pas aisé.

Quel est son but ? Créer des groupes composés d'un candidat-notaire ou d'un notaire ayant réussi récemment le concours et des candidats (3-4) souhaitant passer le concours.

L'idéal est que le groupe se réunisse trois fois avant la passation du concours écrit.

Qu'est-ce qui est abordé au cours de ces réunions ? Le coach prépare les candidats afin de passer le concours dans les meilleures conditions et peut distribuer ses perles de sagesse. Les aspects abordés sont variés et peuvent notamment porter sur :

- Préparation et organisation du code ;
- Matières à privilégier dans l'étude ;
- Conseil sur la gestion du temps ;
- Conseil sur le contenu des réponses ;
- Entraînement de rédaction de clauses et qualité de l'écrit.

Cette commission récente est essentielle car elle donne l'opportunité aux candidats de profiter de l'expérience du coach et permettre d'aborder l'épreuve du concours écrit avec plus de sérénité.

TRÉSORERIE

TANGUY RENARD

Voir annexe présentée par Tanguy Renard qui a tenu les comptes d'une main de Maître tout au long de l'année. Nous avons budgétisé des investissements conséquents pour dynamiser encore plus nos événements et augmenter les participations.

Remarques complémentaires par Tanguy concernant la comptabilité 2024 :

1/ facturation colloque

- quelques souci rencontrés avec la facturation automatique (erreur de Philippe) : cela a pour conséquence que nous avons potentiellement reçu des paiements indus, j'ai vérifié et remboursé les paiements indus mais possible que je sois passé à côté de certains. Avec les documents préparés le futur trésorier pourra facilement vérifier en cas de demande ;

- rappels envoyés + des factures ont été corrigées et rappel à envoyer : nombre de participations encore à recevoir (voir annexe) ;

- envoyer ouvrages à :

*Bois-de-Villers, rue Raymond Noël 34 à l'intention du notaire Hélène Diricq :

*Thibault DENOTTE à Géraldine LESPAGNARD (Avenue Fernand Desonay, 29, 4801 VERVIERS)

* À l'intention du notaire NOÉMI Edrich :

OLIVIER WATERKEYN & NOÉMI EDRICH

NOTAIRES ASSOCIÉS SRL

chaussée de Bruxelles, 109, bte 201

1410 Waterloo

Qui s'en charge ?

- reste à vérifier deux factures possiblement à rectifier (e-mails envoyés aux webmasters).

2/ facturation journée du collaborateur

- j'ai tout communiqué à Philippe pour qu'il lance la facturation automatique.

- à recevoir – voir annexe

3/ compte 2024 – voir annexe.

- déclaration TVA pour toute l'année faite.

4/ reprise de la trésorerie pour 2025

- je me chargerai du changement de mandataire ING ;

- appel à prévoir avant le premier CA ;

- présentation du futur/de la future tréso à FIDUNOT à faire ;

- certaines factures reçues et payée => classées dans le dossier ;

- certaines factures à recevoir ou à émettre (journée du collab ; OPERLE pour le colloque 2024 (demandée)...) ;

- prendre une décision pour le mode de rémunération de THE ARK AGENCY : e-mail transmis à la présidence ;

- chose à améliorer pour l'année à venir selon Tanguy: facturation automatique pour les événements (simplifier les inscriptions – THOMAS ?) + plus de contact direct avec Philippe / accès direct aux documents et informations utiles à la facturation des *events* ;

Conclusion :

C'est un super poste qui demande de la rigueur et par moment du boulot mais qui a pour avantage de nous permettre de suivre, tout au long de l'année, un grand nombre d'aspects de notre association et une vue large sur nos évènements et le déroulé d'une année « type » à l'ALN. C'est de surcroît très formateur. Courage à notre prochain.e trésorier.ère qui devra se coltiner 12 mois durant les réflexions houleuses de certains webmaster alcoolisés. <3

RELATIONS AVEC LE CONSEIL FRANCOPHONE

BARBARA PREBENNA- AUDREY DELATOUR

Notre association dispose d'un siège au sein de plusieurs commissions du Conseil Francophone, à savoir la Commission Formation, la Commission Communication et le Bureau.

Commission Formation

Au sein de la Commission Formation, nous avons l'opportunité de tirer profit de l'expérience du CF dans l'organisation de colloques et webinaires.

Nous prenons également part aux discussions concernant les formations organisées par le CF, afin de mettre en avant les besoins des collaborateurs en matière de formation.

La série des formations « Webingos » se perpétue.

Commission communication

La commission communication est l'équivalent au CF de notre commission réseaux sociaux. Y sont discutées et préparées les méthodes de communication des institutions notariales vers le grand public, notamment par le biais du site notaire.be, de la page Facebook Notaire.be, mais aussi par les différents supports papier à destination du public (Info-Fiche, Magazine NotaBene,...) ainsi que la communication envers les médias traditionnels (interventions sur les émissions d'actualité, baromètre de l'immobilier) ou de divertissement (la maison de mes rêves, une brique dans le ventre,...).

La présence de l'ALN vise à faire connaître le rôle du collaborateur dans les études notariales. Nous avons également l'opportunité d'orienter la communication sur les sujets et questions fréquemment rencontrés par les collaborateurs, dont le rapport avec la clientèle est différent de celui du Notaire.

L'ALN participe également à la dynamisation de l'image de la profession en participant activement à la communication.

Bureau du CF

L'ALN dispose également d'une voix au sein du Bureau, organe d'orientation stratégique du CF.

Nous y avons l'opportunité de faire valoir la voix des collaborateurs et de participer aux débats et décisions concernant les défis auxquels la profession fait face et les défis à relever.

CONCLUSION

À ce jour, l'ALN se réjouit de compter un nombre important de membres actifs. De plus, nos événements ne cessent de rassembler chaque année des participants de plus en plus nombreux. Ces deux facteurs permettent aux administrateurs de continuer à avancer dans la même direction, tout en restant attentifs aux améliorations à apporter à chaque événement, mais aussi à la création de nouveaux événements.

Je souhaite une excellente année pleine de projets et de bons moments aux futurs administrateurs et à Antoine et Laurence qui reprendront la présidence cette année ainsi qu'à tous les membres de l'ALN !

À très bientôt !
